



MESSAGE COVID-19

Afin de protéger la population face à la pandémie de la COVID-19, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, demande à l'ensemble des organismes municipaux du Québec d'interdire temporairement au public, l'accès aux équipements et aux lieux intérieurs destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives, sportives ou communautaires.

Comme le mentionne également le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, « il est essentiel de mettre toutes les chances de notre côté afin de freiner et de ralentir au maximum la contagion entraînée par le coronavirus ».

De la même façon et dans le but de contribuer aux efforts déployés par **tous les citoyens du Québec**, la Municipalité de Sainte-Justine convient d'adopter les mesures suivantes :

- 1- Le Centre sportif Claude-Bédard et le Casse-croûte du stade sont fermés pour le reste de la saison.
- 2- Le Centre civique et la Bibliothèque Roch-Carrier sont fermés.
- 3- Toutes les activités effectuées à l'École secondaire des Appalaches sont suspendues jusqu'au 30 mars 2020.
- 4- L'activité d'accueil pour les nouveaux arrivants est reportée à une date ultérieure.

Pour le moment, les bureaux de la Mairie sont toujours ouverts à la population. Cependant, nous vous invitons à soumettre votre demande de permis de construction par l'entremise du formulaire de demande de permis que vous retrouvez sur notre site internet.

N'ayez crainte, les services administratifs ainsi que ceux reliés à la protection des incendies, au déneigement et à la voirie, à la fourniture de l'eau potable, au traitement des eaux usées ainsi qu'à la collecte des matières résiduelles sont maintenus et seront assurés.

Comme tous les cas reliés au coronavirus proviennent de l'étranger, nous invitons les voyageurs à respecter la consigne reliée à un isolement volontaire de 14 jours et ce, afin de protéger **vos proches** et la **population** en général.

Comme la situation évolue rapidement dans ce dossier, toutes les modifications à ces directives seront publiées sur la page Facebook et le site internet de la Municipalité de Sainte-Justine.

N'oubliez pas que nous comptons sur la collaboration de tout le monde pour vaincre cette pandémie !

Christian Chabot

